



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 7 octobre 2026

PLF 2027 : Dans un contexte d'incertitude sur l'avenir de l'expérimentation, Territoires zéro chômeur de longue durée s'inquiète de la baisse des crédits alloués au projet

Le gouvernement a dévoilé ses propositions pour le budget 2027 et envisage une baisse de 20% des crédits alloués au projet territoires zéro chômeur de longue durée. Alors que la pérennisation du projet est toujours suspendue au vote définitif de la loi par l'Assemblée nationale, ce nouveau coup porté au projet est le signal d'une absence de volonté politique. L'association nationale Territoires zéro chômeur de longue durée tire la sonnette d'alarme et alerte sur les risques de disparition pure simple du projet.

Un budget insuffisant et périlleux

Le budget inscrit dans le projet de loi de finances 2027 est de **63 millions d'euros, soit 20 millions de moins que le montant nécessaire pour financer les emplois existants en CDI et à temps choisi** au sein des entreprises à but d'emploi. Cette enveloppe représente également une baisse de 20% par rapport aux crédits effectivement alloués au projet en 2026, alors même qu'un montant plus élevé serait nécessaire rien que pour conserver ces emplois notamment du fait de la hausse du SMIC.

Concrètement, si l'enveloppe budgétaire reste de 63 millions d'euros au 1er janvier, deux choix tout aussi catastrophiques seront à envisager :

- **Supprimer 1/4 des emplois** dans les entreprises à but d'emploi, soit près de 1200 personnes sur les 4300 qui ont retrouvé un emploi renvoyées vers la case chômage après avoir eu tant de difficultés à en sortir.
- Conserver les 4300 emplois mais **acter la fin du projet en septembre 2027** faute de financement.

Avec ce PLF 2027, le gouvernement donne un signal favorable à la pérennisation du projet en le prévoyant au budget et dans le même temps la tue dans l'œuf en prévoyant un budget bien en deçà des besoins.

Pour Laurent Grandguillaume, Président de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée *“Alors que nous ne sommes toujours pas fixés sur une date d'examen de la proposition de loi visant à pérenniser le projet à l'Assemblée nationale, le sous-financement du projet constitue une nouvelle alerte sur l'absence de volonté politique qui entraînerait la disparition du projet”*.

Pour rappel, l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée doit prendre fin le 31 décembre 2026. Faute de loi de pérennisation adoptée avant la fin de l'année, c'est l'intégralité du projet TZCLD qui serait remis en cause et avec lui les près de 4300 emplois créés en entreprises à but d'emploi, soit l'équivalent du plus grand plan social de France.

L'association milite donc, au côté des territoires, pour l'inscription en urgence de ce texte à l'agenda de l'Assemblée nationale et à un vote conforme à celui du Sénat. Cette proposition de loi ayant déjà été votée à l'unanimité par les deux chambres en janvier et en juin, il serait insensé que le projet Territoires zéro chômeur de longue durée, dont l'efficacité a été saluée par tous, y compris par la Cour des Comptes et la Banque Mondiale, disparaisse pour un problème d'agenda politique.

“Avec les 85 territoires qui font vivre le projet, nous sommes pleinement mobilisés pour obtenir la pérennisation du projet mais également les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Dans un pays qui va mal, dont le chômage atteint de nouveaux records, ces coupes budgétaires et cette absence de volonté politique ne sont pas acceptables. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et nous appelons les parlementaires à continuer de soutenir le projet et à lutter contre une nouvelle casse sociale en nous donnant les moyens d'agir convenablement” conclut Laurent Grandguillaume.

La demande de Territoires zéro chômeur de longue durée : un budget garantissant la poursuite du projet

Pour donner au projet les moyens de se poursuivre en 2027, deux trajectoires budgétaires sont aujourd'hui sur la table :

- Porter l'enveloppe à 94 millions d'euros pour préserver les emplois existants et assurer les nouvelles embauches déjà prévues dans les entreprises à but d'emploi existantes;
- Porter le budget à 98,9 millions d'euros pour permettre également la création d'entreprises à but d'emploi supplémentaires et le déploiement du projet dans de nouveaux territoires.

Dans les deux cas, les 63 millions d'euros prévus par le Gouvernement sont très en deçà des moyens nécessaires à la poursuite du projet.

L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée en bref

Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée a pour objet de mettre en œuvre le droit à l'emploi pour toutes et tous. Il est développé en collaboration avec les personnes privées durablement d'emploi et vise à atteindre l'exhaustivité grâce à une coopération territoriale regroupant des acteurs locaux.

L'objectif est de pouvoir proposer un emploi à toute personne volontaire qui en est durablement privée. En complément des emplois existants sur le territoire, les emplois supplémentaires nécessaires sont créés dans des entreprises à but d'emploi (EBE), pour proposer des emplois en CDI, à temps choisi. La création de ces emplois, utiles pour les territoires et supplémentaires à ceux existant localement, est en partie financée en réaffectant les coûts liés à la privation durable d'emploi. La 2e étape de l'expérimentation est en cours. 85 territoires sont à ce jour engagés dans la démarche. Sur ces territoires, depuis le début de l'expérimentation en 2016, 7 700 personnes sont sorties de la privation d'emploi. Près de 50 territoires se préparent à présent pour mettre en œuvre le projet TZCLD à leur tour.

www.tzcld.fr

Contact presse : Sophie Odeh - sophie.odeh@tzcld.fr / 06 85 98 98 84